

# LES PLATEFORMES DE MISE EN RELATION

Faites vos choix ! Rien ne va plus ! Identifiez la plateforme qui vous correspond !

## Capitalpme.oseo.fr



**Année de création :** 2008

**Ticket min. :** Pas de minimum fixé. Le montant moyen des investisseurs individuels se situent en 2009 à 28 k€ pour les investisseurs individuels et à 800 k€ pour les fonds d'investissement.

**Ticket max. :** Le ticket max levé en 2010 a été 2,5 M€.

**Nombre de projets présentés sur la plateforme :** 3 970 sociétés et 1 470 porteurs de projets.

**Comment sont présentés les projets :** Un profil-société est divisé en plusieurs parties : présentation de la société, contacts, chiffres-clés, présentation de l'activité, etc...

**Nombre d'investisseurs en moyenne :** 7 par société en moyenne.

**Nombre de projets qui ont déjà abouti :** Environ 250 depuis le lancement. Cette année, 28 % des inscrits ont été contactés par des investisseurs, 11 % ont levé des fonds et 7 % sont en passe de les lever.

**Profil de l'investisseur :** Assujéti à l'ISF (60 %) et réside principalement en Ile-de-France (43 %).

**Spécificité et/ou avantage concurrentiel :** En nombre d'acteurs (13 600 inscrits) et en levées de fonds (environ 60 M€ en 2010, uniquement en déclaratif). Plus de 2 000 conseillers sont présents sur la plateforme également pour faciliter la levée de fonds.

**Suivi du projet :** Le service se limite à la mise en relation.

**Profil des entreprises présentées :** En 2009 : sociétés de 1 à 5 ans d'existence, dans le secteur des services, de moins de 10 salariés, avec un chiffre d'affaires inférieur à 500 K€. En 2010 : glissement vers des start-ups innovantes, avec un profil technologique.

**Localisation :** National ET territorial.

**Loi TEPa ?** Le service s'adresse à tous types d'investisseurs.

**Pourcentage perçu lorsqu'une affaire est signée :** Service gratuit.

## Financeutile.com



**Année de création :** novembre 2009

**Ticket min. :** 700 €

**Ticket max. :** Pas de maximum

**Nombre de projets présentés sur la plateforme :** Actuellement 6 projets

**Comment sont présentés les projets :** Une description détaillée de l'entreprise. Les modalités d'investissement ne sont pas publiques pour rester en conformité avec l'AMF.

**Nombre d'investisseurs en moyenne :** La loi impose un maximum de 99 investisseurs par projet (appel privé à l'épargne).

**Nombre de projets qui ont déjà abouti :** 3

**Profil de l'investisseur :** Investisseurs qui souhaitent diversifier leurs placements et investir une partie de leur épargne, de manière transparente, dans des projets qu'ils comprennent et auxquels ils croient.

**Spécificité et/ou avantage concurrentiel :** Grâce à ce principe de financement participatif avec un ticket minimum faible, la plateforme permet de démocratiser l'accès au financement des PME. Elle propose aussi des comptes courants et obligations convertibles pour ceux qui ne veulent pas diluer leur capital (ou pas immédiatement). Les internautes sont impliqués dans l'aventure entrepreneuriale des PME qu'ils ont choisies, grâce à des outils interactifs disponibles sur le site.

**Suivi du projet :** Finance Utile gère les relations entre les PME et les investisseurs pendant environ 7 ans.

**Profil des entreprises présentées :** Pas de profil type mais des critères très stricts de sélection (équipe et modèle économique performants)

**Localisation :** National (pour l'instant).

**Loi TEPa ?** Oui (actions). Beaucoup ne paient pas l'ISF mais bénéficient de la réduction de 25 % sur l'impôt sur le revenu.

**Pourcentage perçu lorsqu'une affaire est signée :** 5 %. Pas de frais de gestion ni de frais de sortie.

## Friendsclear.com



**Année de création :** 2008.

**Ticket min. :** 100 €.

**Ticket max. :** De 1 000 à 5 000 €, selon la somme totale que demande le projet. Et tout ceci dans la limite d'un investissement total sur un an ne dépassant pas 30 000 € par investisseur.

**Nombre de projets présentés sur la plateforme :** Entre 100 et 150.

**Comment sont présentés les projets :** en ligne sur le site uniquement.

**Nombre d'investisseurs en moyenne :** 3 par projet.

**Nombre de projets qui ont déjà abouti :** 400.

**Profil de l'investisseur :** Particuliers disposant d'une épargne à affecter. Leurs motivations sont diverses : envie de faire fructifier leur argent, car ils connaissent bien le métier, parce qu'ils veulent investir localement ou par sympathie pour un projet ou un profil d'entrepreneur.

**Spécificité et/ou avantage concurrentiel :** Financement par prêt, et non participation au capital de l'entreprise, non dilutif. Possibilité d'emprunter de 3 000 à 25 000 € sur 3 ans. Taux pour l'emprunteur : 5,53 %. Frais pour l'emprunteur : 15 € de « dépôt d'annonce » plus une « commission de gestion » allant de 120 à 1 000 € en fonction du montant de l'emprunt.

**Suivi du projet :** Une fois le prêt conclu, jusqu'à la dernière échéance remboursée (3 ans).

**Profil des entreprises présentées :** TPE ou auto-entrepreneurs dans des secteurs très divers.

**Localisation :** National (France Métropolitaine uniquement)

**Loi TEPa ?** Pas applicable puisqu'il s'agit d'un prêt et non d'un investissement en capital.

**Pourcentage perçu lorsqu'une affaire est signée :** « commission de gestion » de 4 % du montant emprunté, soit une rémunération allant de 120 à 1 000 € selon les dossiers.